



# Municipalité de Yamaska

## AVIS PUBLIC

### Séance extraordinaire

AVIS PUBLIC, est par la présente donné par la soussignée, que le Conseil municipal tiendra une séance extraordinaire **le mardi, 26 juin 2018 à 20 h**, au lieu habituel du Conseil municipal.

Au cours de cette séance, les délibérations du Conseil porteront uniquement sur les points suivants :

L'ordre du jour de cette séance est le suivant :

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Avis de motion pour adoption du Règlement RY-90-2016-01 modifiant le Règlement RY-90-2016 décrétant un programme de mise aux normes des installations de fosses septiques
4. Période de questions (*portant uniquement sur les points à l'ordre du jour*);
5. Levée de la séance.

Donné à Yamaska, ce 20<sup>e</sup> jour du mois de juin 2018

---

Joscelyne Charbonneau  
Directrice générale et secrétaire-trésorière